

Compte rendu Conseil de quartier BORDS de LOIRE - Jeudi 16 Février 2017

- M. le Maire,
- M. Jean-Paul Mercier, Président du conseil Bords de Loire,
- les membres du conseil Bords de Loire,
- Mme Marie-Laure Burnichon, présidente du Conseil Centre,
- M. Charpenet, Président du Conseil Clermont,
- M. Goutorbe, Président du Conseil Mulsant,
- M. Harismendy, Président du Conseil Mâtel,
- M. Jean-Marc Detour, Adjoint en charge des Politiques Sportives et de la Politique de la Ville, et vice-Président du conseil Bords de Loire,
- M. Roland Mignard, vice Président du Conseil Mulsant et Adjoint en charge du Cadre de Vie, Urbanisme, Circulation, Voirie, et Stationnement,
- Mme Vincente Vial, Directrice par intérim d'Ophéor,
- M. Jean-Thomas Alex, Directeur Habitat et Patrimoine d'Ophéor,
- M. Jean-Luc Condette, Directeur Général Adjoint des Services, Ville de Roanne,
- M. Jean-Luc Wolf, Directeur Général des Services techniques, Ville de Roanne,
- M. Dominique Mattern, Responsable du Pôle Ingénierie, Ville de Roanne,
- M. Olivier Jandard, Responsable du Pôle Proximité, Ville de Roanne,
- Mme Agnès Desporte, Responsable du service Vie des Quartiers, Ville de Roanne,

ont assisté à cette séance.

M. Mercier accueille l'assemblée, et déroule l'ordre du jour.

En l'absence d'objections, le compte-rendu de la séance du 10 Novembre 2016 est approuvé à l'unanimité.

Le projet Bords de Loire

M. le Maire commente le diaporama de présentation du projet d'aménagement des Bords de Loire. (document ci-joint).

Les travaux s'échelonneront sur deux mandats. Ils représentent un budget global de 20 M. d'euros, étant précisé que le budget annuel de la Ville de Roanne s'élève à 80 Millions d'euros, dont 10 à 15 M d'euros en budget d'investissement. La 1^{ère} phase de travaux débutera prochainement, et se prolongera jusqu'en 2019. M. le Maire indique que le programme d'aménagement prévoit l'abattage d'arbres, pour autant, de nouveaux seront bien naturellement replantés, en nombre beaucoup plus important.

La seconde phase de travaux qui débutera en 2020, verra l'aménagement du Jardin des Bas-Ports sur la place A. Briand.

L'idée de ce projet ambitieux est de faire en sorte que les roannais se réapproprient leurs bords de fleuve, au cœur d'espaces piétonnisés, à la fois de détente, ludiques et sportifs, et accessibles aux personnes à mobilité réduite. Ce projet a également été pensé dans l'objectif de rendre la ville plus attractive, et en ce sens, de favoriser l'implantation de nouvelles entreprises, et l'arrivée de nouveaux habitants.

La relocalisation des fêtes foraines

En raison du début du chantier d'aménagement des Bords de Loire, qui débutera Place de la Loire, les fêtes foraines ne pourront pas être maintenues sur ce site. Aussi, la Ville a conduit une réflexion sur la relocalisation de ces animations ; plusieurs sites ont été étudiés, dont ceux de Fontval et Fontalon, mais qui n'ont pas retenu l'approbation des forains. In fine, c'est le site de l'Esplanade des Mariniers qui s'est avéré le plus à même d'accueillir ces manifestations. Pour autant, le sujet fait débat durant ce conseil, entre les riverains, les plaisanciers, inquiets pour leur tranquillité - et les forains réfractaires au déplacement des fêtes foraines.

M. le Maire rappelle que les fêtes foraines n'ont lieu que seulement durant 3 périodes de l'année :

Printemps : du 11/2 au 12/3 avec 7 manèges.

Été : du 1er au 23/7 avec 60 manèges.

Automne : du 21/10 au 5/11 avec 7 manèges.

Pour autant, M. le Maire entend toutes les inquiétudes, et assure qu'un consensus et des solutions pérennes seront trouvés, entre les forains qui vivent de cette activité, les Roannais attachés à ce divertissement, et les riverains à la tranquillité de leurs lieux de vie. Un groupe de travail va être créé.

Les aménagements du secteur Fontquentin- JB Clément

M. Detour souligne la présence ce soir de M. le Maire, de Mme Vincente Vial et de M. Alex d'OPHEOR. En prélude de la présentation du projet d'aménagement, M. le Maire explique que le quartier Bourgogne fait l'objet d'un dispositif de veille active, mis en place par l'Etat et les Collectivités, et à ce titre, est inscrit dans un contrat de Ville qui définit des moyens particuliers pour conforter sa situation. Les aménagements de ce site s'intègrent dans une politique globale de réaménagement de tout le secteur, en lien avec le Port, redevenu un lieu de vie et de plaisance. S'agissant plus précisément du secteur J.B. Clément, il importe dans un premier temps de rendre sa galerie commerciale plus attractive, d'attirer de nouveaux commerçants et de capter une nouvelle clientèle.

M. Alex présente l'étude sur la galerie commerçante (document ci-joint). Elle consistera en l'avancement des commerces sur l'avant du bâtiment, car ils n'ont aujourd'hui aucune visibilité, ce qui les dessert particulièrement. Par ailleurs, il s'agira de recentrer les activités - M. Alex précise que les commerces de boulangerie, épicerie et tabac-presse seront présents sous la galerie - et de revisiter l'espace de la galerie ; il sera divisé en 3 pôles : 1 pôle central dédié aux activités médicales, et 1 autre à chaque extrémité de la galerie : 1 de commerces et 1 de services à la population. S'agissant du pôle médical, M. le Maire indique qu'un partenariat avec la clinique du Renaison devrait permettre progressivement de renforcer l'offre de médecins sur le quartier.

Un " coup de jeunesse " sera donné à la galerie par un travail sur les accès aux bâtiments ainsi que sur les 3 passages.

En réponse à des questions des conseillers, M. le Maire se dit favorable à l'implantation, chez un commerçant, d'un distributeur de billets, équipement utile à l'ensemble du quartier.

M. le Maire évoque l'étude Bourgogne qui vise la réorganisation urbaine de ce quartier : résidentialisation des pieds d'immeuble, accès facilité au Port, démolition de vieux bâtiments... ce projet sera élaboré sur du long terme, et les premiers chantiers seront engagés au printemps. M. le Maire invite les conseillers et les habitants à participer à la réunion publique du Mercredi 1^{er} Mars prochain, à 18h, à l'Espace Congrès, sur le retour de l'étude, et sur des informations sur les futurs aménagements dans ce quartier.

En réponse à des conseillers, M. le Maire indique qu'une étude de transit sur le quai Cdt Lherminier est actuellement en cours. Dans un premier temps, il s'agit d'examiner une possible mise en sens unique, mais cette proposition doit être étudiée en partenariat avec la caserne des pompiers, et en tenant compte également des effets de report de circulation sur le Bd J.B. Clément.

Le bilan quantitatif du conseil

M. Mercier informe du départ de M. Bernard Verchère, représentant des commerçants de JB Clément et de l'intégration de M. Serge Finot.

Le budget 2016 du conseil

M. Mercier détaille les divers postes de dépenses du budget annuel de 4000 € alloué par la ville de Roanne. Document ci-joint.

La voirie du quartier

M. Jandard énumère les demandes formulées par le conseil de quartier, et détaille les réponses apportées. (document ci-joint).

M. Jandard précise que le service Proximité effectue des relevés de voirie et de propreté dans chaque quartier, une fois/semaine, et prend acte de toutes les améliorations à apporter, en concertation avec les groupes de voirie de chacun des 8 conseils de quartier.

Les projets du centre Social Bourgogne

Mme Magdinier, Directrice du Centre Social Bourgogne, souligne l'implication conséquente du centre dans le « vivre ensemble sur le quartier », et présente les 3 projets de la structure, élaborés avec toutes les générations du quartier, et bien naturellement les écoles:

1 - « Poubelle la vie » : il s'agit de travailler sur le respect des espaces partagés qui intègre les modes de vie différents de chacun. L'idée est d'organiser des opérations de sensibilisation à la propreté et au respect de l'environnement, avec adultes, adolescents et enfants, sous forme soit de jeux, de concours... , et 2 fois par an, des marches citoyennes ludiques et festives autour d'un grand nettoyage du quartier.

2 - « là et là » : 15 adultes et enfants du quartier se retrouvent pour chanter ensemble sur un programme de chansons bâti en commun, et dans l'objectif d'une représentation le 5 Juillet 2017 au Centre Social.

3 - « Tricote ton quartier » : il s'agit d'embellir le quartier, en décorant de manière éphémère, du mobilier urbain avec des tricots de couleur vive (par exemple enrubanner des arbres...), notamment sur le site de la place Diderot.

Un retour sur les animations de fin d'année 2016- perspectives 2017

- Fête de la St Nicolas du 6 Décembre 2016 : un franc succès avec la 1ère retraite aux flambeaux, organisée sur une idée de M. le Maire, souligne M. Mercier. La salle de l'aviron s'est même révélée insuffisante pour contenir les participants nombreux. L'édition 2017, toujours en partenariat avec les plaisanciers, est bien naturellement d'ores et déjà en préparation, avec une organisation revisitée. M. Detour souligne la remarquable implication du Liger Club, des plaisanciers et du Conseil de quartier, dans l'organisation de cette très belle animation.
- Noël 2016 à Fontquentin : 190 enfants de maternelle et primaire ont été réunis sous le préau de l'école, avec le spectacle de magie de François Charmillon qui a émerveillé les enfants.
- Lundi 17 Avril 2017 : 4^{ème} chasse aux œufs dans le Parc de Varennes à partir de 15h. Cette année, 6000 œufs cachés (4000 en 2016), et en nouveauté, une exposition de photos anciennes du site de Varennes, et une exposition avicole de la ferme Aristote de St Priest la Roche. De nombreux bénévoles se sont déjà inscrits auprès de M. Mercier pour la mise en œuvre de cette manifestation, devenue un rendez-vous annuel familial et festif, très attendu. M. Detour souligne la participation de Révillon qui offre chaque année une quantité appréciable de petits œufs en chocolats, et remercie également tous les conseils de quartier qui s'investissent dans cette manifestation, auprès du conseil Bords de Loire.
- Les fêtes de Noël restent à définir. Une animation pourrait être programmée par le Centre Social Bourgogne sous les arcades, si leur rénovation est achevée à cette période.
- La semaine « Sport-Santé » : après son franc succès en 2016, elle sera renouvelée, comme l'année dernière, en partenariat avec le CR4C, dont la course clôturera cette semaine dédiée au sport et à la santé.

Les questions diverses

- Demande de sanitaires sur le Port.
- Permanence de M. Detour à la Maison du Port : 1^{er} samedi du mois de 10h à 12h.
- M. le Maire informe des verbalisations effectives des incivilités liées aux déjections canines, et rappelle leur montant de 68 €.
- M. Mercier fait retour d'un courrier - ci-joint- adressé à tous les Présidents de Quartier, par M. Bost, élu en charge de l'Environnement.

M. le Maire remercie l'assemblée pour ses échanges constructifs durant ce conseil. Il rappelle combien le rôle des conseils de quartier est important, et compte dans la prise des décisions de l'équipe municipale.

Clôture de la séance à 20h.

Prochain conseil de quartier BORDS de LOIRE
Lundi 22 Mai 2017 à 18h30 à la Capitainerie

Merci de votre participation.